

Fiche pratique

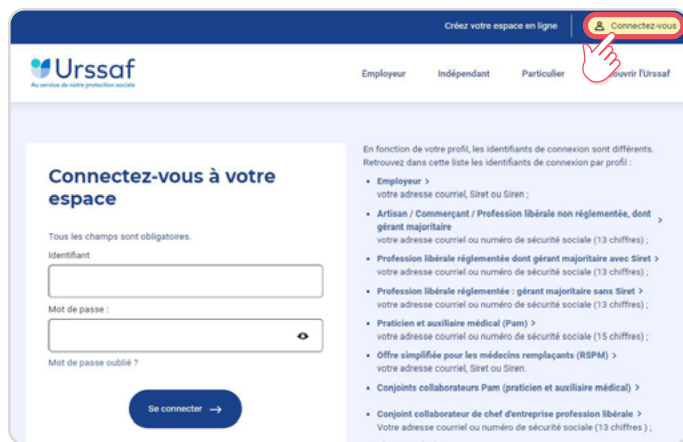
Artisan, commerçant
et profession libérale non réglementée

Demandez un délai de paiement

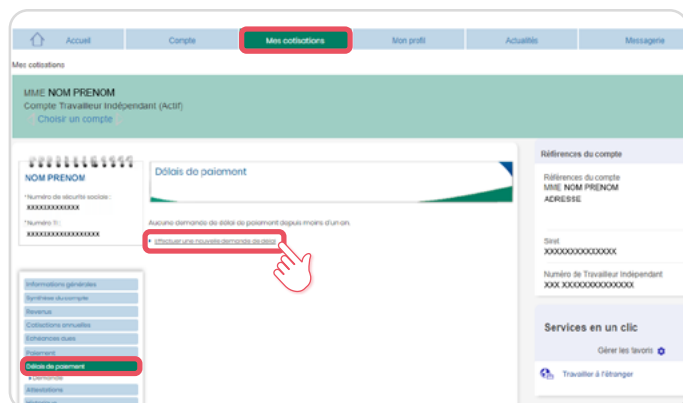
Vous pouvez demander en ligne un délai supplémentaire pour régler vos cotisations

1 Rendez-vous sur urssaf.fr

En page d'accueil, cliquez sur « **Connectez-vous** » pour accéder à votre espace en ligne.

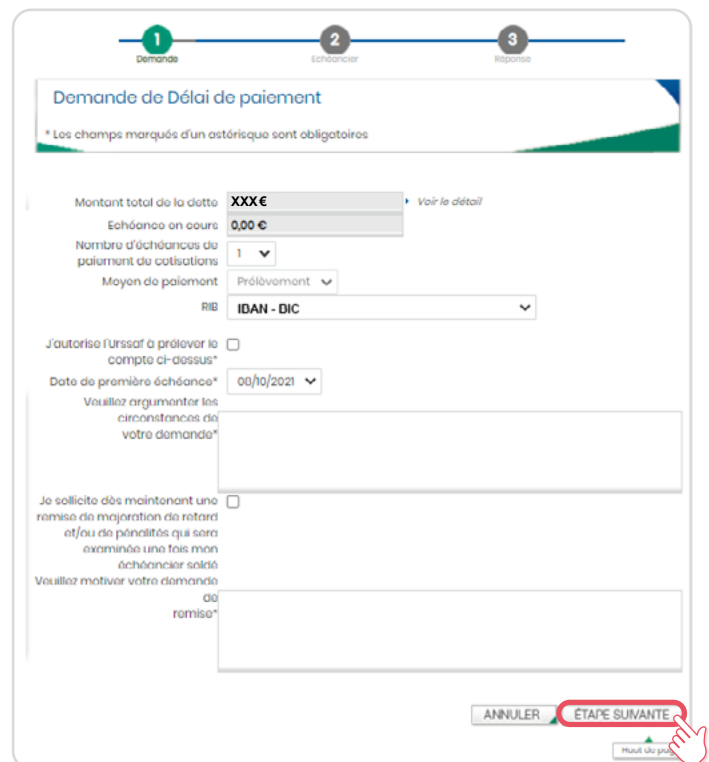


2 Dans « Mes cotisations », sélectionnez la page « Délais de paiement ». Puis cliquez sur : « Effectuer une nouvelle demande de délai ».



3 Renseignez tous les champs du formulaire :

- Nombre d'échéances de paiement
- Coordonnées bancaires
- Date de la première échéance
- Circonstances de la demande



Puis cliquez sur « **Étape suivante** ».

Le mandat généré automatiquement n'est pas à transmettre en Urssaf depuis la mise en place du mandat SEPA.

4 Vérifiez les informations présentes sur l'échéancier.

Si la proposition d'échéancier ne vous convient pas, vous pouvez modifier les montants des échéances et cliquer sur « **Recalculer** ».

1 Demande 2 Echéancier 3 Réponse

Demande de Délai de paiement

Montant de la demande:

Nombre d'échéances de paiement de cotisations:

Moyen de paiement:

RIB:

J'autorise l'urssaf à prélever le compte ci-dessus*

Date de première échéance*:

Veuillez argumenter les circonstances de votre demande*

Je sollicite dès maintenant une remise de majoration de retard et/ou de pénalités qui sera examinée une fois mon échéancier soldé

Veuillez motiver votre demande de remise*

Votre proposition d'échéancier :

N° de l'échéance	Date de l'échéance	Montant de l'échéance
1	08/10/2021	<input type="text" value="XXX"/> €
2	08/11/2021	<input type="text" value="XXX"/> €
3	08/12/2021	<input type="text" value="XXX"/> €
Total		XXX €

Le montant total est supérieur au montant demandé du fait de nouvelles majorations de retard liées au délai de paiement. A noter : plus le délai est court, moins les majorations de retard sont importantes. Cette simulation ne vaut pas acceptation.

Puis cliquez sur « **Valider** » pour confirmer.

Bon à savoir

Dans le cas où vous ne recevrez pas une notification d'accord immédiate, vous serez prévenu par mail, dans un délai de 15 jours, de la mise à disposition de la notification d'accord ou de refus sur votre compte.

Retrouvez les coordonnées des Urssaf en cliquant [sur ce lien](#).

